A MENDE

Mende, 31 décembre.

A la suite de fortes pluies qui ont amené la crue du Lot, les ruisseaux riverains ont débordé. La crue du Lot est actuellement de 1 m. 25. Celle du Tarnon est de 3 m. 10.

Toutes les mesures nécessaires sont prises pour éviter des accidents.

A ARLES

Arles, 31 décembre.

Depuis trois jours, des pluies des plus torrentielles, accompagnées de tonnerre, tombent sans interruption. Des maisons se sont effondrées. Le canal d'écoulement a débordé et inondé une partie du faubourg des Templiers.

Le rhomètre officiel marque 4 mètres 35.

La crue est de 5 centimètres.

Les agriculteurs sont inquiets.

A AVIGNON

Avignon, 31 décembre.

A la suite des fortes crues simultanées du Rhône et de la Durance, les îles Barthelasse et Piot, ainsi que les quartiers de Champfleury et de la Courtine sont inondés.

Des sauveteurs avignonnais ont exploré les îles et ont ramené plusieurs habitants en danger.

DERNIÈRE HEURE

NOUVELLES GRAVES

Nîmes, 31 décembre.

Le *Gardon* a envahi Remoulins; si les vieux remparts ne résistent pas, de graves malheurs sont à redouter.

Sur la ligne d'Aigues Mortes, les trains ne vont que jusqu'à Aimargues.

Le service des voyageurs n'est pas encore interrompu, mais on est obligé de prendre de grandes précautions pour éviter des accidents.

Sur plusieurs points de la voie les eaux atteignent le feu des locomotives et l'éteignent. Les retards des trains sont toujours considérables.

A Nîmes, toutes les caves sont inondées. On installe des pompes d'épuisement. Les puits des maisons particulières débordent.

A St-Remy-de-Provence, à la suite des pluies persistantes, le service des dépêches a été interrompu entre St-Remy et Tarascon.

La voie ferrée a été coupée sur deux points, entre Orgon et Tarascon.

Les parties basses des territoires de Saint Remy et de Maillane sont sous les eaux.

Plusieurs maisons situées dans la plaine ont été évacuées.

Paris, 31 décembre

UN CANARD MEXICAIN

Le *New York Hérald* publiait hier, à New York, une dépêche d'El Paso, d'après laquelle, vendredi dernier, le palais présidentiel à Mexico aurait été attaqué : l'attaque aurait été repoussée par les troupes du gouvernement. soixante-douze prêtres auraient été tués et deux cents autres arrêtés, etc.

Aujourd'hui, le *New York Herald* (édition de Paris), annonce, d'après une dépêche de Mexico, que la nouvelle à sensation lancée par le télégramme d'El Paso est dénuée de tout fondement. Il paraît qu'au Mexique, à la date du 28 décembre, jours des Saints-Innocents, on a coutume de lancer et de propager de fausses nouvelles, comme on le fait en Europe le 1er avril, et ce serait cette coutume qui aurait donné naissance au télégramme annonçant d'invraisemblables évènements à Mexico.

MORT D'UN ARTISTE

Paris, 31 décembre.

Les amateurs du théâtre apprendront avec regret la mort de Delannoy, l'excellent comédien, qui est décédé à l'âge de 72 ans.

L'ancien artiste du Vaudeville souffrait depuis longtemps d'une maladie d'estomac.

Samedi matin, il s'était encore levé ; le soir, il s'éteignait sans souffrance. Il avait près de lui son fils, Edmond Delannoy ; sa fille, Mme Chandora, qui a longtemps joué au théâtre des Batignolles ; son petit-fils, son neveu et sa nièce.

Edmond-Léopold-Emile Delannoy était né à Arras en février 1817. Fils d'un lieutenant colonel de l'empire, qui ne voulait pas le voir entrer au théâtre, ce ne fut qu'à la mort de ses parents qu'il débuta à Elbeuf, puis à la Rochelle, dans les comiques. Il passa ensuite trois années à Montmartre où il se remarquer dans le répertoire de Bouffé, de Vernet, d'Odry et d'Achard. On le retrouve à Lille en 1843, à Anvers en 1845, à Amsterdam, à Liège et à Bruxelles.

En octobre 1848, il est engagé au Vaudeville de Paris.

Nous ne parlons pas du peu de temps que Delannoy alla jouer au Palais-Royal et à la Renaissance. En somme, c'est au Vaudeville qu'il a passé trente cinq années de sa vie, avec de grands succès. Il fut l'auteur ou l'inspirateur de ces pièces représenté à Anvers et à Bruxelles : *Un roi dû de l'Empereur*; de quelques vaudevilles et d'une foule de chansonnettes, autrefois applaudies en Belgique.

LE JOUR DE L'AN A NIMES

Nîmes. 31 décembre.

Il n'y aura pas de réception officielle le jour de l'An. Le fait est assez rare pour être signalé. M. Grimaneili, préfet du Gard, atteint de la petite vérole qu'il a contractée en visitant les malades de la maison centrale, a fait annoncer qu'il ne recevrait pas le jour de l'An.

M. Gouaze, premier président de la cour d'appel, a fait également annoncer par les journaux qu'il ne recevrait pas ; de même M. Candelle Bayle, avocat-général.

A l'évêché, pas de réception à cause de la mort récente de l'évêque et du deuil qui en est la conséquence.

A la mairie, pas de visite officielle, le président de la commission municipale désirant ne pas recevoir. Enfin, le général Lœuux, commandant d'armes, vient de communiquer aux journaux un avis disant, qu'il ne recevra que les officiers de la garnison. Comme hier, le jour de l'An manquera de solennité à Nîmes.

ETRANGER

ESPAGNE

LA DYNAMITE

Terrible explosion à Tarragone. — Deux maisons écroulées. — Plusieurs victimes.

Madrid, 31 décembre.

Plusieurs cartouches de dynamite ont fait explosion à Tarragone.

Deux maisons se sont écroulées, cinq lourdement endommagées, plusieurs ont été brûlées.

ALLEMAGNE

LES SOCIALISTES

Berlin, 31 décembre.

Pendant les fêtes de Noël, les socialistes ont répandu dans la capitale des milliers d'écrits révolutionnaires. La police n'a pu qu'arrêter trois distributeurs.

ANGLETERRE

JACK L'EVENTREUR

Londres, 31 décembre.

Les soupçons contre le nommé Barrett, qui a été arrêté aussitôt après la découverte du crime de Bradford, semblaient se confirmer. Les recherches de la police auraient déjà permis de relever diverses circonstances qui tendent à établir la culpabilité de cet homme.

EGYPTE

DEVANT SOUAKIM

Londres, 31 décembre.

Les Soudanais faits prisonniers par les Anglais dans la récente bataille de Souakim ont offert de se rendre à Berber et de rapporter aux derviches de Gordon Pacha des papiers et plusieurs autres objets lui ayant appartenu.

A Souakim les Anglais qui restent continuent à élever des fortifications, pour que la garnison égyptienne puisse repousser éventuellement un retour offensif d'Osman Digma.

La tribu indigène des Hadendowas, qui était jusqu'ici affiliée à Osman Digma, déclare vouloir se rallier aux Anglais.

ÉTATS-UNIS

LE TRAFIC DES CADAVRES

New-York, 31 décembre

On mande de Baltimore que des mandats d'arrêts ont été lancés contre M. Wiley, le doyen de la Faculté de médecine et plusieurs professeurs de la même faculté.

M. Wiley et les professeurs sont accusés de se livrer au trafic illégal des cadavres qui seraient ensuite conservés dans l'hôpital attaché à l'école de médecine.

Ainsi, le corps du pauvre pêcheur nommé Francis Shea, mort récemment à l'hôpital, a disparu sans qu'il ait été possible de le retrouver.

Les poursuites intentées contre le doyen et les professeurs de l'école de médecine ont amené une sensation très vive. Depuis longtemps la Faculté est soupçonnée de se livrer à un véritable commerce de cadavres, non seulement pour les besoins de l'école, mais aussi pour les médecins qui désirent se livrer à des études anatomiques ou même simplement, se procurer des squelettes.

On n'a certainement pas oublié qu'en 1886, le concierge même de l'école, un nègre nommé Anderssen Perry, assassina une femme blanche uniquement afin de vendre le cadavre à la Faculté pour une somme de quinze dollars.

HAITI

UN COMBAT ACHARNÉ

New York, 31 décembre.

On vient de recevoir ici, par un vapeur venant de Haïti, la nouvelle d'un combat acharné qui a eu lieu à Jacmel entre les partisans du général Légitime et ceux du général Hippolyte.

Il y a eu beaucoup de blessés de part et d'autre : mais au départ du vapeur, on ne savait pas encore à qui restait la victoire.

REVUE DE LA PRESSE

Nous ne pouvons résister au desir de reproduire *in extenso* l'article que M. Emmanuel Arène consacre dans le *Matin* à l'élection de Paris :

X....

Voilà mon candidat. Je ne sais pas encore son nom, mais je sais bien son surnom, car il pourra s'appeler, comme dans les vieux mélodrames à sous-titre : « X... ou le candidat de la République. » Quel qu'il soit, Pierre, Paul ou Jacques — et des trois, c'est Jacques qui tient la corde — il est mon homme; brun ou blond, petit ou grand, modéré ou radical, il a ma voix. Sitôt qu'il, en sera élu, je ne dirai plus rien de lui, je regarderai son concurrent, et tout de suite, il me plaira. Ah, assurément, des préférences, mais si vous voulez que je vous dise franchement, j'ai déjà que trop parlé, que trop écrit. Tous les candidats qui ont jusqu'à présent été interviewés, par les reporters : tous, du reste, ont répondu la même chose. Ils sont, le cas échéant, prêts à se dévouer : je m'en doutais. Le congrès peut donc se réunir, prendre son temps, choisir : la porte où il ira frapper, quelle qu'elle soit, s'ouvrira.

Je n'ai donc pas de candidat, mais j'ai une opinion. C'est qu'il faut se garer des candidatures extraordinaires, l'intérêt de celles qu'on aurait fait d'inventer pour les besoins de la cause. A mon très humble avis, il faut prendre le candidat dont on aurait pu le tout le temps, celui qui aurait été le successeur du pauvre Barodet, celui qui, en sept élections, n'a fait que faire à M. Boulanger l'honneur d'un choix inattendu, et, pour parler franc, ce serait presque se décerner bâton d'avance que d'aller relancer notre homme parmi les hommes politiques, sénateurs ou députés, déjà pourvus d'un mandat, que d'aller dénicher des candidats qui n'ont aucun goût pour la lutte, qui, même avec le succès au bout, trouvent la comédie un va au sacrifice... Les hommes ne manquent pas dans le parti républicain, à Paris surtout; c'est l'accord qui manque. Eh bien! l'accord est certain; le nom de l'homme importe donc peu: moins il sera éclatant, plus la victoire sera grande. Quant à la manière, ce n'est pas à Amyot, j'imagine, qu'il en se bat. Il n'y a pas deux manières de voir les choses : toutes les élections précédentes ont donné, à Paris, la majorité aux radicaux. C'est donc à eux de faire un choix. Tout ce que nous pouvons leur demander, c'est de ne pas abuser de cet avantage; c'est de ne pas nous proposer quelque candidature qui serait blessante pour nous. Ils ne le feront pas, j'en suis convaincu; sans trop chercher, on trouvera facilement, et le candidat connu, nous n'aurons plus qu'un devoir : nous saisonner avec des zèbres à sa suite.

Ah! la campagne sera belle à faire! Seigneur Dieu! c'est dans Paris qu'une candidature désespérée se recevoir. C'est dans la ville populeuse entre toute, que les réactions coalisées voudraient enfin prendre leur revanche; c'est dans cette ville spirituelle, gouailleuse, gouailleuse, que le candidat des jeunes mitrons, des petits pâtissiers, des petites dames, de tout ce qui ne veut pas pourrir dans la misère! Dans la poussière de Paris ou dans sa boue, on rêvera des désirs de trône, des morceaux de couronnes, tout le bric-à-brac des empires écroulés et des vieilles monarchies; dans l'air de ses rues, de ses boulevards, on respire la liberté, l'indépendance; dans ses ateliers, dans ses usines, des hommes, artistes plutôt qu'ouvriers, travaillent fièrement, ne devant rien qu'à eux-mêmes, donnant leur pays plus de gloire qu'ils ne gagnent d'argent; dans ses écoles, pépinières admirables, les plus humbles enfants s'ouvrent à l'intelligence, les cœurs se forment, en toute raison les bleuis suffisent, et chaque jour prête la moisson de l'avenir; dans ses magasins, orgueil de notre industrie, dans la maison des riches, dans la maison des pauvres, l'argent, qu'il passe ou qu'il s'arrête, a, du moins, une provenance connue: « sait d'où il vient, de qui on le tient, comment on l'a gagné; dans ses cimetières, dans ses beaux cimetières parisiens qui sont une ville dans la ville, dorment nos aïeux, nos modèles, nos guides, ceux qui ont lutté, qui ont souffert, qui ont mêmes pour la République, qui ont fait de la ville de la légende. Et c'est ce vocable qu'on voudrait l'abattre! C'est à elle que cette troupe de provinces, de clowns, de sloges, dentistes, paillasses, [illegible] ceux qui ont fait le Nord, la Somme, la Charente, c'est à elle qu'ils en ont assez, c'est à elle qu'ils en ont assez, pendant vingt jours, nous en avons [illegible] de leur pommade, de leurs [illegible] pitreries, et la ménagerie fera [illegible] avec l'aigle, le coq, la chèvre [illegible] tard peut-être, mais il faut [illegible] grès-et-il bien utile contre ces [illegible] antiforaine devrait suffire!

Oh! nous surtout, des jeunes [illegible] fueux des aînés, fidèles à [illegible] dans leurs doctrines, nous [illegible] si facile, qui avons trouvé la [illegible] faite, faite, comme le disait [illegible] Gambetta, qu'il faudrait [illegible] sang, nous serons tous là à [illegible] humiliant, hélas! de 27 janvier [illegible] un pouvoir net définitif, l'âme [illegible] éloquent que les professions de [illegible] ches, que le programme! [illegible] en l'année 1889! Nous serons [illegible] niversaire sacré! Nous tous [illegible] date, le centenaire, le grand [illegible] bera nos rêves généreux, qui [illegible] les siècles, inscrite en lettres d'[illegible] Ah! oui, le centenaire [illegible] n'exagère rien! — nous donne [illegible] immortelle son désaveu ou sa [illegible] de toutes les choses que [illegible] aucune assurément n'attendra [illegible] tes, nous avons subi déjà la [illegible] devant celle qui nous [illegible] nous, celles du premier et du [illegible] ne trouveront réhabilitées [illegible] parte avait ses vieux rêves, et le [illegible] ouvie. Mais, M. Boulanger! [illegible] mais! nous pouvons que [illegible] *grès dans la dictature : c'est ce* [illegible] tère. La femme qui se livre est [illegible] Mais qui est-elle donc quand [illegible] laquais?

N'est-ce pas une honte déjà [illegible] figure qu'on nous offre, la populaire [illegible] rité se soit mise prostituée! [illegible] Fruit rare, sitôt cueilli, sitôt pourri, cette récompense passagère de la gloire, [illegible] fice, du dévouement, la voilà [illegible] sous de la grande République [illegible] qui grimpent les bas-bleus! S[illegible] ils pouvait parler, ils pouvaient reparaître devant [illegible] ce siècle, dirent vraiment populaires! Ils sortaient de la [illegible] descendaient de leur piédestal! [illegible] encore pour nous, après [illegible] pleurons toujours, le grand [illegible] dont cette journée vient de [illegible] souvenir, si Barbès pouvait [illegible] voix républicaines, de qu'ils [illegible] de qu'ils comprennent [illegible] bouscuelait ces dictateurs [illegible] armée, bien digne de son chef [illegible] étrangère où chaque pas! a [illegible] mort, mais de ses enseignements [illegible] de sa politique, rien n'a péri. [illegible] Rien de dire, de pouvoir [illegible] *ceux qui l'ont approché*, [illegible] aimé, tous, dans cette bataille [illegible] liberté de la servitude, se retr[illegible] la liberté!...

(*Le Matin*). EMMANUEL ARÈNE.

DERNIÈRE HEURE

LE CHOLÉRA AUX INDES

2000 VICTIMES

Rome, 31 décembre.

Le choléra a éclaté à Quilon (Indes Orientales), 2000 chrétiens ont péri.

La Propagande est informée que de terribles inondations ont fait périr beaucoup de personnes dans la Mandchourie.

LA FÉDÉRATION DE 1889 A PARIS

Dimanche, à la mairie du quatrième arrondissement, la Fédération de 1889 a tenu son assemblée générale ordinaire. L'assistance était nombreuse.

MM. Antoine Rubinstein, président, assisté des citoyens Achard, Colfavru, Camille Dreyfus, députés, Lucien Victor Meunier, Goujat, délégué de la Ligue républicaine de la Nièvre, Eyraud, du comité radical socialiste du 10e arrondissement, et Montheuil, délégué du comité de Limeil-Brévannes (Seine-et-Oise).

M. Antoine de Rubinstein a prononcé, aux applaudissements répétés de l'auditoire, le discours suivant :

Chers concitoyens,

Après-demain nous entrerons dans l'année où la démocratie va célébrer le centenaire de la Révolution de 1789. Que de souvenirs glorieux évoque cette date!

La France régénérée, les droits de l'homme et du citoyen proclamés, la liberté affirmée, l'égalité civile et sociale entrevue.

Telles furent les conquêtes et les espérances de nos vaillants ancêtres.

Malheureusement, notre pays on ne connait pas assez le véritable esprit de la philosophie politique qui nous a émancipés. Parlis même on le calomnie.

Aussi nous avons pensé qu'une association comme la nôtre de combattre cette ignorance qui laisse le champ libre aux théories sériusiastes de désorganisation.

Dans ce but, j'ai l'honneur de vous soumettre la proposition suivante :

« A partir du 1er mai jusqu'au 31 décembre 1889, c'est-à-dire pendant toute la durée de l'Exposition, la Fédération fera chaque dimanche une conférence gratuite sur les principes et les hommes de la Révolution Française.

Cet enseignement oral, inspiré des documents historiques déjà mis en lumière par Michelet, Edgar Quinet, Louis Blanc, Jaurès et Ferdinand Buisson, rendra à la République en permettant à chacun d'apprécier l'idéal d'émancipation sociale qu'elle doit réaliser.

Les orateurs parmi vous se feront point défaut à cette œuvre de propagande.

La Fédération de 89, qui veut rester une société indépendante, en dehors et au-dessus des partis, a pu, sans sortir de son rôle, poursuivre librement sa mission démocratique.

Elle s'honore de compter parmi ses membres des hommes qui, au Parlement, au conseil municipal, au conseil général et dans les sociétés ouvrières de toute nuance, se montrent les plus ardents défenseurs des idées réformatrices.

Les auditeurs ne nous manqueront pas à Paris, cette Ville Lumière, comme disait Victor Hugo, cette ville si hospitalière, si ouverte à toutes les manifestations de l'affranchis de la Révolution française.

Ils accourent de tous les points du monde rendre hommage aux hardis initiateurs qui, à leur arrivée, ont été salués par les acclamations de l'humanité tout entière.

Alors, dans un fraternel élan, nous célébrerons ensemble l'anniversaire universelle des travailleurs.

Cette lutte pacifique de la paix, du commerce, de l'agriculture et de l'industrie sera notre première arme.

A l'œuvre donc, chers collaborateurs.

En avant pour la grande œuvre de la Patrie, pour l'accomplissement des réformes promises et l'affranchissement des misères sociales.

M. Lucien Victor Meunier, secrétaire général, a donné ensuite lecture du rapport de la Fédération, de rapport traite des quelques lignes le résumé de la situation.

Comme président de la commission des conférences et de propagande, M. Achard a exposé les travaux de cette commission.

Le rapport financier, présenté par M. Camille Dreyfus, trésorier, a été approuvé à l'unanimité.

Une discussion, à laquelle ont pris part un grand nombre de citoyens, s'est engagée ensuite sur l'attitude à tenir par la Fédération de 1889 pendant la prochaine lutte électorale. M. Chapuis, délégué du comité de Toul, et M. Rocheiond, délégué du comité républicain de Vincennes, ont fait particulièrement applaudir, ainsi que MM. Camille Dreyfus, Songeon, Evrard, etc., en flétrissant les menées honteuses des boulangistes et en défendant la République contre les hainteuses et injustes attaques dirigées contre elle.

Finalement, l'assemblée a adopté, à l'unanimité, la proposition suivante, du citoyen Lagache :

La Fédération de 1889 fera adhésion et sera représentée au congrès électoral républicain antisécaire pour le scrutin du 27 janvier.

Le comité central est invité à entrer immédiatement en relation avec les autres Sociétés républicaines, avec les groupes et les comités, avec la presse et avec les élus du suffrage universel pour procéder à l'organisation de ce congrès.

Une quête pour la Caisse des écoles du quatrième arrondissement a clos cette excellente réunion.

Bourse du Boulevard

Paris, 31 décembre.

Il n'y a pas eu de petite bourse aujourd'hui.

Chronique régionale

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Légion d'honneur

M. le *général Cornat*, commandant le 126 corps d'armée à Bordeaux, est promu au grade de grand-croix de la Légion d'honneur. — Le général de brigade Cornat est originaire de Sailly sur la Lys.

M. le général Hubert Castex, commandant la deuxième brigade de cavalerie, dernièrement à Valenciennes et actuellement à Meaux, est promu au grade de commandeur.

M. Bihourd, ancien préfet du Pas-de-Calais, plus récemment résident général en Annam et au Tonkin, est nommé commandeur de la Légion d'honneur.

Sont promus officiers de la Légion d'honneur : MM. Liberman, colonel du 84e régiment d'infanterie; Latour d'Affaure, colonel du 116e régiment d'infanterie; Dubois, major d'infanterie, chef de cabinet, commandant le recrutement de Dunkerque; Vivenot, colonel d'artillerie, président de la commission d'expérience de Calais.

Chevaliers de la Légion d'honneur : MM. Prot, capitaine de cavalerie hors cadre, employé à l'état-major du 1er corps d'armée; Batagini, capitaine en 2e classe, lieutenant au 1er régiment d'infanterie; Bruchlé et Huguet, capitaines au 43e; Pieri, capitaine au 73e; Bureau, capitaine adjudant-major au 84e; Cirot, capitaine au 96e; Cueille, capitaine au 110e; Bedel, chef de bataillon, et Martini, capitaine au 127e; Durand, chef de bataillon, et Vasseur, capitaine au 132e; Lion, capitaine-major au 16e bataillon de chasseurs à pied; Gerber, capitaine à la 1re légion de gendarmerie; Méric, capitaine en 1er au 22e régiment d'artillerie; Pennetot, garde principal de 1re classe à l'atelier de construction de Douai; Cardinot, contrôleur d'armes de 2e classe à Douai; Toussaint, médecin major de 2e classe au 13e régiment d'infanterie.

M. Bouquet, sous chef de bureau au ministère de l'agriculture, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Dernière heure

L'Officiel d'aujourd'hui publiera les nominations suivantes que nous apprenons à la dernière heure par un télégramme.

Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur :

MM. Desmazières, conseiller général, maire de Seclin, ancien président de la commission départementale, ancien conseiller général, maire de Béthune.

M. Gerbet, directeur des tabacs à Lille, est promu officier de la Légion d'honneur.

Officiers de l'Instruction publique

Sont nommés officiers de l'Instruction publique :

MM. d'Azémar, colonel commandant le 8e régiment d'artillerie à Douai; Bouchet, conseiller d'arrondissement, conseiller municipal, Valenciennes; Gustave Choffe, sous-préfet, d'Hazebrouck; Louis Halez, professeur à la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille; Paul Helle, professeur à la Faculté des sciences de Lille; Ferdinand Schmelitz, secrétaire-adjoint de la commission météorologique du Nord; Dancer, professeur de mathématiques (enseignement spécial) au lycée de Lille; Debierre, principal du collège de Cassel; Gubler, pavocat du barreau de Douai; Dauxi, inspecteur primaire, Hazebrouck; Jeunepin, instituteur public, Cousolre.

Officiers d'Académie

Sont nommés officiers d'Académie :

MM. Buisson d'Auberchicourt; d'Esclaibes, lieutenant-colonel au 127e régiment d'infanterie; Frache, trésorier de la Société du Sin des écoles laïques, Valenciennes; Frère, directeur du journal le *Carabinier*, Tourcoing; Hanne, économe des hospices d'Aire-sur-la-Lys; Hindré, juge de paix, Bailleul; Georges Mazinghien, publiciste, Méteren; Mérédé, ancien inspecteur des enfants assistés, Lille; Pacolet, adjoint au maire de Calais; Raison, ancien instituteur, délégué cantonal, Douai; Dupont, maître de conférences à la Faculté des lettres de Lille; Debierre, professeur à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille; Arthur, professeur à la Faculté de droit de Lille; Gilles commis d'Académie Lille; Poitier, secrétaire des conférences de la Faculté des lettres de Lille; Bréart, professeur de dessin, au collège d'Armentières; Durras, maître répétiteur au lycée de Valenciennes; Dardon, professeur de sixième au collège de Cambrai; Lepan, chargé des fonctions du surnuméraire général au lycée de Lille; Loridan, directeur de l'école primaire supérieure d'Haubourdin; Bart, instituteur public Sainte; Dubreuil, instituteur public, Beugnies; Mary ot, instituteur public, Fresnes; Piquet, instituteur public Lumbres; Suzart, instituteur public, Lille; Mme Ta mi, institutrice en retraite, Poix-du-Nord; Louis Motte, administrateur de la Société des Orphéonistes de Lille.

Médailles aux employés et ouvriers

Le *Journal officiel* a publié, hier une liste de médailles accordées par le ministre du commerce et de l'industrie aux employés et ouvriers.

Dans notre région, des médailles d'argent sont décernées à

MM. Boulanger, ouvrier chauffeur dans la maison Hélot, Neyelles-sur-Escaut; Briatte, ouvrier tisseur dans la maison Prouvost-Delcroix, Poix-du-Nord; Caniot, ouvrier lamineur dans la maison Dumont, Raismes; Desaigner, ouvrier tisseur dans la maison Prouvost-Delcroix, Merville; Desplechin, ouvrier fleur de lainedans la maison veuve Cuvillier Bigo Fourcroy; Dupuis, ouvrier épurateur d'huiles dans la maison Lepée, Lille; Duvocelle, ouvrier relieur dans la maison Daniel Lefebvre-Trenel, ouvrier à la compagnie du gaz, Lille; Degru, ouvrier ébéniste dans la maison Béghin, Douai; Lemetre, ouvrier cordier dans la maison Cornu-Arnaud, Lille; Madrieux, ouvrier peignoir dans la maison Boutemy, frères, Lannoy, Mouvay, employé dans la maison Pierrots, Agaches, fabricant de produits chimiques, Lille; Nolin, ouvrier dans la maison Wallerand et Cie, manufacturiers, Cambrai; Tieffelle, ouvrier peintre dans la maison Van der Vinck, Lille; Vandrion, ouvrier charbonnier dans la maison Puissant, Jeumont; Mlle Blaise, ouvrière dans la maison Remy et Cie, industriels Boulogne-sur-Mer; MM. Bouchelin, ouvrier cordonnier dans la maison Panin, Lilliers; Delrue, ouvrier cordonnier dans la maison Lesoinne et Cie, à St-Denis; Fumaux, ouvrier maçon dans la maison Prévost Béthune; Gautier, ouvrier cordonnier dans la maison Fauvin, Lillers.

Des médailles de bronze sont accordées à :

MM. Andries, employé à la compagnie des chemins de fer du Nord, Bergues; Arrachart, employé de la compagnie de Fives Lille; Barbier, ouvrier sellier dans la maison Duforest, Douai; Beboustel, employé de la compagnie de Fives-Lille; Cellier, employé dans la maison Ménard et cie, fabricants de sucre, Solesmes; Corton, ouvrier tisserand dans la maison Dufour, Dorignies, Armentières; Delalle, ouvrier tisseur dans la maison Sydoux, au Cateau; Deregnaucourt, ouvrier chauffeur dans la maison Vasbahn Drohiez; Dernoncourt, ouvrier menuisier dans la maison Hanotte, Douai; Dry, ouvrier potier dans la maison Vé Vérot; Houtard, Dennin; Gérard, ouvrier aux verreries d'Aniche; Hardy, ouvrier à la manufacture de glaces de Jeumont; Lethire, ouvrier teinturier dans la maison Prouvost-Delas, Merville; Lemoine, ouvrier cordonnier dans la maison Dubois, au Quesnoy; Leplat employé dans la maison Jaminet, industriel, Lille; Liénard, ouvrier dans la maison Dumont, métallurgiste, à Louvroil; Martin, ouvrier équarteur d'huiles dans la maison Marchand frères Dunkerque; Prévost, employé de la Cie de Fives-Lille; Prévost, ouvrier peigneur à la maison Hégost, Saint-Martin; Pruvot, ouvrier dans la maison Poulain et fils et Maroger, fabricants de lessive, Berry; Wasbin, ouvrier dessinateur tisseur dans la maison Rouer-Honoré, Solre-le-Château; Watrin, ouvrier forgeur dans la maison Wolf, Trith-Saint-Léger; Brunelle, ouvrier, société anonyme des mines de Marcchin-Calonne, ouvrier fileur dans la maison Renaud Prétel, Arras; Justin, ouvrier serrurier-mécanicien dans la maison Ducarroy-Guche et fils, Bapaume; Mme Mallard; employée dans la maison Poure, O Kelly et cie, fabricants de plumes métalliques, Boulogne-s-mer; Follet, ouvrier tonnelier Leclercq-Saint-Martin, Saint-Omer; Wadoux, ouvrier voilier, maison Coffre, Calais.

Récompenses pour actes de dévouement

Médailles d'argent de 1re classe :

MM. Louis Périn, concierge à Dunkerque; Marlière, éclusier à Itumilly; Heyden, pompier à Dunkerque.

Médailles d'argent de 2e classe :

M. Millois, marin à Gravelines; Thierry, lieutenant; Bracq, pompier à Fourmies; Vinite, caporal pompier à Fourmies; Pichart, pompier à Sœx.

Mention honorable : MM. Cassel, cantonnier à Saint-Hilaire, Demortier, garde-champêtre à Dorignies-lez-Douai.

Chronique Locale

ROUBAIX

Révision de la liste électorale. — On nous communique l'avis suivant :

Le maire de la ville de Roubaix à l'honneur de rappeler à ses concitoyens qu'ils doivent se rendre au secrétariat de la mairie pour savoir s'ils sont régulièrement inscrits sur la liste électorale ou réparer leur inscription en fournissant les renseignements prescrits par la loi.

Suicide. — Le corps d'un nommé Emile Deschamps, demeurant à Croix, fort Boulanger, a été retiré du canal de Roubaix, à Wasquehal.

Cette mort est dûe au suicide.

En effet, le malheureux avait laissé sur la berge un billet ainsi conçu : « Je me noie à cause de chagrin. » *Désespoir.*

Le cadavre a été transporté à la morgue de Wasquehal.

Vol et attaque nocturne. — Dimanche soir, vers onze heures et demie, M. Henri Vandenbossche, en ramenant rue du Hilmelet, G2, retournait chez lui, lorsqu'en passant rue de la Vigne, il fut assailli par un individu qui le renversa, lui enleva sa montre et sa chaîne et prit la fuite.

M. Vandenbosche se rendit chez lui et accompagné de son frère Jean, il se mit à la recherche de l'agresseur.

D'après les renseignements qu'ils recueillirent, ils se rendirent dans un estaminet de la rue de l'Hommelet, où ils trouvèrent l'individu occupé à boire des chopes.

Ils réussirent à s'en emparer et à le conduire au dépôt de sûreté. C'est un nommé Fred Vandebogard, demeurant à Wattrelos.

Une éclipse totale de soleil. — Le prochain jour du 1er juin 1889 se trouve être signalé par une éclipse totale de soleil.

Cette circonstance ne s'est produite qu'une seule fois depuis plusieurs siècles et il n'est pas impossible que beaucoup d'années avant qu'elle se présente de nouveau. Elle pourra servir à caractériser l'année du centenaire de la Révolution dans la série des âges.

Discussion. — Une discussion très animée s'est produite dimanche soir pendant la représentation entre M. Dupont, M. B..., dénoncant au Hutin, et T..., chapelier.

Procès-verbal a été dressé contre eux.

La loi sur les 8 rangers. — Hier 31 décembre, était le dernier délai accordé par la loi pour remplir les formalités dont les étrangers sont soumis.

Les retardataires sont arrivés en foule durant ce dernier jour et à fin augmenter momentanément le nombre des visiteurs de cette boutique.

Le total des inscriptions de la journée s'est élevé à 613 sur lequel il faut compter 80 vieillards de l'hospice.

Réception de la mairie. — L'administration de la mairie a reçu, dès 1880 et 1881 la visite de la Mairie, tous les fonctionnaires de la ville.

Cette cérémonie était terminée à 6 heures.

LE MAR EST DESTINÉ à révolutionner le monde savant, les dures merveilleuses que *l'on obtient en prenant 2 sous de MAR* par jour surpassant tout ce qui a été découvert en médecine depuis longtemps; bientôt les pharmaciens ne vendront plus que du MAR. Pour le manque de sang, la faiblesse, les fatigues, la migraine, ce remède est infaillible. 1-260

Chaussures. — Maison Charles Falque; voir quatrième page.

BULLETIN LAINIER

Anvers, 31 décembre.

Cote de deux heures :

En disponible, on a fait 51 balles Plata en cours.

Fréquences françaises de la Plata

Déc. ..., 1 janv., 545 -|-, fév., 545 -|-, mars, 545 -|-, avril, 545 -|-, mai, 545 -|-, juin, 545 -|-, juillet, 545 -|-. — Vente : 10,000 balles.

Peignes allemandes de la Plata

Déc., ..., -|-; janv., 530 -|-; fév., 530 -|-, mars, 527 1/2; avril, 525 -|-; mai, 525 -|-; juin, 525 -|-; juill., 525 -|-; août, 527 1/2; sept., 527 1/2; oct 527 1/2. — Vente : 150,000 balles. — Marché soutenu.

MOUVEMENT MARITIME LAINIER

Le steamer anglais Waldensian, de la ligne Allan est parti de Montevideo, le 26 décembre pour Dunkerque et Hambourg.

Le steamer français Uruguay, de la Compagnie des Chargeurs-Réunis a touché à Ténériffe le 22 décembre allant de Montevideo à Dunkerque avec laines.

Le steamer anglais Roddam est parti de Montevideo le 15 décembre pour Dunkerque.

Le steamer anglais Canadian de la ligne Allan allant de Montevideo à Dunkerque, a touché à Madère, le 27 décembre.

Le steamer anglais Cavier allant de Liverpool à Montevideo a suivi de St-Vincent, (C. V.), le 26 décembre.

Le steamer anglais Neva est arrivé le 27 décembre à Southampton, venant de La Plata.

Le steamer belge Lubnitz a suivi de Madère le 24 décembre allant de Anvers à Montevideo.

Le steamer français Amérique est parti de Montevideo le 25 décembre pour Marseille.

Le steamer allemand Nürnbergh, allant d'Australie à Anvers, a touché à Southampton le 27 décembre.

Le steamer anglais Cuzco est parti d'Adelaide, le 24 décembre pour Londres.

Le steamer français La Martinique de la Compagnie générale Transatlantique est parti de St Nazaire, le 27 décembre pour Oran et Alger prendre charge pour Dunkerque.

Le steamer français Guadeloupe allant de Montevideo à Marseille, a suivi de St-Vincent (C. V.) le 24 décembre.

Le steamer français Ville de Tarragone est arrivé au Havre, le 28 décembre venant d'Algérie avec marchandises pour Dunkerque.

Le steamer Poitou de la Compagnie générale Transatlantique allant en Algérie, prendre charge pour Dunkerque et le Havre a suivi Lisbonne le 24 décembre.

Le steamer français Ville de Malaga, est arrivé à Philippeville le 27 décembre venant d'Alger, suivra pour Dunkerque.

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des soies, des laines et des cotons

Mouvement de la semaine du 24 au 29 décembre.

Matières	Colis	kilos
Soies	28 »	3.076 »
Laines peignées mécaniq.	2.960 »	318.400 »
Laines filées	750 »	81.335 »
Laines blousses . . .	79 »	8.572 »
Cotons.	202 »	21.700 »
Totaux. . .	4 025 »	432. 83 »
Décroissage	29	
Tirage	345	

Le directeur de la condition publique,
Gaston Pick.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Séance extraordinaire du 31 Décembre 1888

Le conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire en vertu d'une autorisation spéciale du préfet.

Vingt-et-un conseillers étaient présents sous la présidence de M. Hassebroucq, maire.

La séance s'ouvre à six heures trente *cinq minutes.*

M. Paul Dessauvages est nommé secrétaire.

Le conseil vote un crédit supplémentaire de 100 francs à M. le directeur de l'usine à gaz, en raison du retard apporté par l'entrepreneur de la maison construite par la ville pour son usage.

Le conseil fixe à 1,469 francs la pension de retraite de Mme Destombes, veuve d'un receveur d'octroi décédé.

Par suite de la violence apportée par l'entrepreneur de la maison d'habitation devant être affectée à M. le directeur de l'usine à gaz, les travaux par arrêté en date du 11 mai, furent mis en régie.

Aujourd'hui l'entrepreneur M. Roghez, intente une action à la ville.

Le conseil, sur la proposition du maire, autorise l'administration à se défendre contre l'action intentée par l'entrepreneur.

Le conseil homologue une série de procès verbaux de réception de travaux d'aqueducs et de pavage et autorise l'administration à solder les entrepreneurs.

M. le Maire donne lecture de la lettre de M. Scalabre-Delcourt, président de la commission syndicale de la Bourse qui *sollicite l'autorisation d'élever une mar*quise devant la Bourse.

M. le Maire propose le renvoi aux commissions des halles et marchés.

M. Salembier demande ce que c'est que la commission syndicale